

conseil des Cinq-Cents, où sa modération lui acquit une influence assez considérable. Il prit une part active à la révolution du 18 brumaire, se rallia dès lors à la fortune de Bonaparte, qu'il sembla toujours confondre depuis avec la cause de la Révolution, vota cependant contre l'établissement de l'Empire, mais n'en continua pas moins à servir Napoléon avec un dévouement qui n'avait rien de la servilité du temps. Président de la section de législation au Conseil d'Etat, il prit part à la rédaction du Code civil, fixa la jurisprudence des acquisitions de biens nationaux, entra au conseil de régence, fut ministre d'Etat pendant les Cent-Jours, et proscrivit quelques années pendant la seconde Restauration. Dans le *Mémorial*, Napoléon le qualifie d'honnête homme et de grand travailleur. Boulay de la Meurthe a publié quelques travaux historiques sur la révolution anglaise : *Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république* (Paris, an VIII), et *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, derniers rois de la maison des Stuarts* (1818, 2 vol. in-80). Il a écrit, dans l'ouvrage intitulé *Bourrienne et ses erreurs* (1830, 2 vol.), le chapitre qui a pour titre *Observations sur le Dix-huit brumaire de M. de Bourrienne*. Enfin, il a laissé des *Mémoires*, encore inédits, à l'exception d'un fragment publié sous le titre de *Théorie constitutionnelle de Sieyès* (1836).

Boulay de la Meurthe (BUSTE DE), par David d'Angers. Ce portrait, un des plus beaux qu'ait exécutés notre grand sculpteur, a été exposé en 1833. Voici l'appréciation qu'en a faite, à cette époque, Gustave Planche : « On aperçoit bien, dans ce portrait, ce qui se trouve rarement dans les marbres modernes : la différence des saillies musculaires et des saillies osseuses. Les plans du visage et du front sont nombreux, fouillés et vivants. C'est aussi bien que les bustes antiques, quoique plus complexe ; aussi harmonieux, quoique plus savant. Nous devons regretter, devant un pareil ouvrage, que Bonaparte et Byron n'aient pas posé pour David. » La beauté de ce portrait résulte, en effet, de l'art savant avec lequel David a su mettre en relief les traits distinctifs et, pour ainsi dire, le caractère de son modèle. M. Ch. Lenormant, tout en applaudissant « à cette manière d'agrandir le modèle de tout ce que l'imagination lui prête de puissant et d'original », trouve que le travail du ciseau, quoique conduit avec une habileté merveilleuse, a, dans quelques parties, et surtout dans le front, de la dureté et presque de la prétention. »

BOULAY DE LA MEURTHE (Henri-Georges), fils du précédent, né à Nancy en 1797, mort à Paris en 1858. Il embrassa la carrière du barreau, prit part à la révolution de Juillet, et devint successivement, sous Louis-Philippe, colonel de la XI^{me} légion de la garde nationale de Paris, membre du conseil général de la Seine, député de la Meurthe, puis des Vosges, etc. Héritier des traditions napoléoniennes de sa famille, il demanda inutilement le rappel des lois de bannissement portées contre les Bonaparte. Il s'était, au reste, sincèrement rallié au gouvernement de Juillet, comme il se rallia plus tard à la république. Représentant à la Constituante de 1848, il se fit peu remarquer, fut nommé vice-président de la république, sur la présentation de Louis Bonaparte, et devint sénateur après le coup d'Etat du 2 décembre. Comme homme politique et comme fonctionnaire municipal, Boulay de la Meurthe n'a joué qu'un rôle effacé ; mais il eut la part la plus honorable à la propagation de l'instruction primaire. On peut dire que ce fut une des principales occupations de sa vie. Président honoraire de la Société pour l'instruction élémentaire et l'un de ses bienfaiteurs, il a co-opéré à l'œuvre de cette utile association par tous les moyens en son pouvoir, et par un patronage efficace et actif. Personne, a dit M. Dumas, n'a examiné la marche de l'instruction primaire, tant en France qu'à l'étranger, étant dans les écoles publiques que dans les écoles privées, avec autant de soin et de discernement. Ses rapports sont pleins de faits bien recueillis et de vues dignes d'être méditées. Nommé membre de la commission chargée de dépouiller la correspondance de l'empereur Napoléon I^{er}, M. Boulay de la Meurthe se consacra à ce travail avec passion. Aucune démarche ne lui coûtait, à dit encore M. Dumas, pour obtenir des familles communication des documents en leur possession, et chaque nouvelle pièce était pour lui un sujet de joie, comme si la gloire de Napoléon I^{er} eût pu en être augmentée.

BOULAY DE LA MEURTHE (François-Joseph, baron), frère du précédent, né à Paris en 1800. Il embrassa la carrière administrative, et, après avoir été secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, il fut nommé, en 1837, conseiller d'Etat. Maintenu, en 1848, dans cette fonction par l'Assemblée constituante, il devint président du comité de l'intérieur en 1855, et a été appelé à siéger au Sénat en 1857.

BOULAY-PATY (Pierre-Sébastien), juriste, consulté et magistrat, né en 1763 à Abaretz (Loire-Inférieure), mort en 1830. Il était avocat à Nantes lors de la Révolution, dont il embrassa les principes, et il remplit successivement plusieurs fonctions publiques, entre autres celles de commissaire civil et cri-

minel, puis d'administrateur de la Loire-Inférieure. Il défendit courageusement Paimbœuf contre les Vendéens, résista aux violences de Carrier, et fut nommé représentant du peuple aux Cinq-Cents, en 1798. Ecarté un moment par le gouvernement consulaire, par suite de son opposition au coup d'Etat du 18 brumaire, il fut nommé en 1811 conseiller à la cour impériale de Rennes, place qu'il a conservée sous tous les régimes jusqu'à sa mort. Boulay-Paty était fort versé dans la jurisprudence maritime, et il a publié sur cette matière des ouvrages estimés : *Cours de droit commercial maritime* (Rennes, 1821) ; *Traité des faillites et banqueroutes*, 1825, etc.

BOULAY-PATY (Evariste-Cyprien-Félix), poète français, fils du précédent, né à Donges (Ille-et-Vilaine) en 1804, mort en 1864. Ayant achevé ses études de droit en 1824, il abandonna presque aussitôt la carrière du barreau pour se livrer à ses goûts littéraires, et se rendit à Paris. Il débuta par une pièce de vers, le *Charme*, et par des *Poésies sur les Grecs* (1825) ; fut présenté au duc d'Orléans, qui l'attacha à son secrétariat (1829), et devint, l'année suivante, bibliothécaire du Palais-Royal. Boulay-Paty est surtout connu par ses succès poétiques dans les concours d'Académie. Ses poèmes de l'*Arc-de-Triomphe de l'Etoile*, du *Monument de Molière* (1844) ; ses *Sonnets de la vie humaine* (1851), lui ont mérité des prix et des médailles de l'Académie française. Les Académies de province l'ont également chargé de couronnes. Il a publié en outre divers recueils : *Dithyrambes* (1825) ; *Odes nationales* (1830) ; des poésies érotiques (1834), sous le pseudonyme d'*Elie Mariaker* ; des *Odes nouvelles* (1844), etc. Ses poésies sont correctes et d'un sentiment élevé, mais elles manquent en général d'originalité et d'inspiration.

BOULBÈNE s. f. (boul-bè-ne). Agric. Terre argilo-sablonneuse.

— *Boulbène forte*, Celle qui contient beaucoup d'argile. — *Boulbène douce*, Celle où la quantité d'argile est peu considérable.

BOULBOUL s. m. (boul-boul). Nom vulgaire de la huppe. — *Pie-grièche d'Afrique*.

BOULDIR, ile de l'Amérique russe, faisant partie du groupe des Aléoutiennes, dans la mer de Behring, par 52° 40' lat. N. et 173° 47' long. E. Elle a environ 80 kilom. de circuit et est entourée de nombreux récifs.

BOULDURE s. f. (boul-du-re). Techn. Fosse pratiquée sous la roue d'un moulin à eau.

BOULE s. f. (bou-le — lat. *bullā*, même sens ; sans doute formé, comme tous les mots de la même famille, par onomatopée). Objet arrondi en forme de sphère : *Une boule de bois, de cuivre. Une boule de neige. Se rouler en boule. Dans l'hiver, les loirs gisent en boule dans les trous des murs exposés au midi* (Buff.). *Le châte tenait par une aiguille cassée, convertie en épingle au moyen d'une boule de cire à cacheter* (Balz.). *Pouraccha à mille têtes, mille yeux, mille pieds ; il a pétri la terre de ses six doigts et en a fait une boule, au-dessus de laquelle il domine* (A. Maury.). *Le mensonge est comme les boules de neige, qui grossissent en roulant des montagnes, s'arrêtaient et se réduisent à rien* (Boiste.). *Plusieurs des trilobites pouvaient se rouler en boule comme nos hérissons* (Figuière.). *La jeune femme cachait à demi une belle main blanche sous les longues soies d'un épaveuil, qui dormait en boule sur ses genoux* (J. Sandeau.).

— Fam. Tête humaine : *Quelle boule ! A-t-il une boule ! Bonne boule, n'est-ce pas ? Figure respectable* (L. Reybaud.). *Cervelle, caboché : Tiens ! c'est vrai ! oh ! décidément je perds la boule* (Rosier.). *A-t-il la boule dure, celui-là !* (E. Sue.). *J'ai fait cent abonnements, et, vu l'épaisseur de ces boules campagnardes, c'est un miracle* (Balz.). *Ah ! ça ! ce gaillard-là est capable d'en perdre la boule* (E. Sue.). — Signe conventionnel d'adoption ou de rejet, dans certaines assemblées parlementaires et dans certaines commissions d'examen de candidats : *Déposer sa boule dans l'urne. Lors de l'invasion des trois cents dans la Chambre des députés, un membre de la droite disait à M. de Corbière : « Où diable avez-vous été recruter de pareilles gens ? Pas un orateur, pas une tête. — Mon cher ami, nous n'avons pas besoin de têtes, nous n'avons besoin que de boules. »* — *Boule blanche*, Celle qui exprime l'adoption dans un vote, la note bien dans un examen : *Payer moins de journaux et moins de boules blanches. Et de nos monuments faites ôter les planches* (Angelo.).

— *Boule noire*, Celle qui exprime le rejet : *Méserai, dans les élections pour l'Académie, mettait toujours une boule noire, et, quand on lui en demandait la raison, il répondait que c'était pour prouver la liberté de l'Académie dans ses élections. « La boule noire lui tombe toujours, il a la mauvaise chance ; rien ne lui réussit. »* — *Boule rouge*, Celle qui, dans un examen, exprime une note intermédiaire entre bien et mal.

— Loc. fam. *La boule, cette boule, notre boule, La terre, qui est ronde comme une boule : La boule tourne, tourne ; mais qui la fait tourner ?*

Jeté sur cette boule. Laid, chétif et souffrant. Etouffé par la foule. Faute d'être assez grand. Une plainte touchante. De ma bouche sortit.

BÉRANGER.

— *Laisser rouler la boule*, proprement *Laisser tourner la terre, et, par ext., Laisser faire, laisser aller les choses, ne s'inquiéter de rien*.

— *Boule de neige*, Chose qui grossit continuellement, comme une boule de neige que l'on fait rouler : *Entraîné par une excessive ambition, il n'a fait que grossir la boule de neige de ses dettes* (Balz.). *La dette, faisant la boule de neige, menaçait d'écraser l'emprunteur* (Balz.).

Mais j'ai voulu, mais j'ai travaillé, mais j'eus soin de mettre chaque jour mon épargne en un coin. C'était prudence ; car, sans rien qui me protége, j'ai, petit à petit, fait la boule de neige.

ROLLAND et DU BOYS.

— *Etre rond, arrondir, ou mieux S'arrondir comme une boule*, Etre gros et court, grossir, prendre de l'embonpoint : *J'ARRONDIS COMME UNE BOULE ; je continue à profiter* (Dider.).

— Jeux. Sphère de bois dont on se sert pour jouer, et que l'on jette le plus souvent en tâchant de la placer le plus près possible d'un but qui est ordinairement mobile : *Jeu de boules. Jouer à la boule. Le jeu de grosses boules est fort ancien, et il était jadis très-répandu dans toute la France ; la fureur en devint telle, que Charles V dut l'interdire, parce qu'il détournait, dit-il, les jeunes gens du métier des armes* (Bachelot.). *Avoir la boule, Avoir l'avantage de jeter sa boule avant les autres : A moi ! j'ai LA BOULE, et, fig., Avoir l'avantage, la prééminence, la priorité. « A boule vue, Sans calculer son coup, avec une hâte extrême : Jouer à boule vue, et, fig., Agir au hasard, inconsidérément, sans réflexion. « Venir à l'appui de la boule, Chercher à pousser avec sa boule celle de son partenaire, et, fig., Aider à la réussite d'une affaire : Ne craignez rien ; JE VIENDRAI À L'APPUI DE LA BOULE. « Pied à boule, au jeu de quille, Tenez pied, jouez de la boule, et non de plus près, et, fig., De pied ferme, avec constance et persévérance : Je me suis mis à assiéger les bureaux de la guerre, et j'ai tenu pied à boule jusqu'à ce que l'on m'ait expédié votre brevet* (Duval.). *Faire tenir pied à boule, Obtenir l'assiduité*.

— Archit. *Boule d'amortissement*, Surface sphérique qui termine certaines décorations.

— Grav. Tête de la boulerolle, que l'on enduit de poudre de diamant, et avec laquelle on frotte ensuite les pierres fines pour les user.

— Techn. Outil d'opticien pour travailler les verres concaves. — Masse à planer, à l'usage des orfèvres. — Instrument de fourbisseur qui sert à placer les pommiaux d'épées sur la soie des lames. On l'appelle aussi *CHASSE-POMMEAU*. — Enclume d'acier sur laquelle les chaudronniers font les enfonceurs. — Rouleau de carrier pour faire glisser les blocs sur le terrain. — *Boule pyrométrique*, Petite masse sphérique, faite d'une terre réfractaire additionnée d'un oxyde métallique colorant, dont la coloration ne se développe qu'à une température déterminée. On emploie des matières de ce genre, dans certaines fabriques de poteries, pour connaître le degré de chaleur des fours et fourneaux, et on les prépare de telle sorte que la coloration ne se montre qu'au moment convenable pour l'enfournement des pièces que l'on veut faire cuire. — *Boule pyrophile, pyrogène ou igniphore*, Préparation destinée à faciliter l'allumage du feu, et qui se fait en enduisant d'une forte couche de résine, soit une pomme de pin, soit une poignée de copeaux ou de quelque autre matière ligneuse. — *Boule de mercure*, Globule formé d'un amalgame d'étain et de mercure, dont on se servait autrefois pour clarifier l'eau. — *Boule-de-chien*, Outil en forme de boule, dont on se sert pour limer le chien d'un fusil ou d'un pistolet. — *La boule se forme*, Se jlit, chez les verriers, pour exprimer que le verre commence à s'enfler par l'action du soufflage. — Outil consistant en une tige de fer enfilée dans un manche de bois et terminée par une boule de fer poli, dont se servent les fleuristes artificiels pour bouler, c'est-à-dire pour crouser ou gaufrer les corolles et les pétales. Une collection ou *jeu de boules* en contient ordinairement une douzaine, dont la plus petite se nomme *boule d'épingle*, parce qu'elle n'est pas plus grosse que la tête d'une épingle. — *Boule fulminante*, Syn. de *GRAIN D'AMORCE*.

— Anc. Art milit. *Massue*.

— Art vétér. *Boule de licol*, Petite sphère lourde, que l'on suspend au bout d'une longe, afin que, celle-ci restant toujours tendue par le poids, l'animal ne soit pas exposé à s'y enchevêtrer.

— Pharm. *Boules de Mars, d'acier ou de Nancy*, ou de *Molsheim*, Boules vulnérables composées d'un tartrate de fer et de potasse. — *Eau de Boule*, Boules de Mars dissoutes dans l'eau-de-vie.

— Art culin. *Boule à riz*, Boule creuse de fer-blanc ou de toile métallique, dans laquelle on enfume le riz ou les pâtes que l'on veut faire cuire dans la marmite même où l'on fait le bouillon.

— Astr. *Boule horaire*, Boule que l'on fait tomber pour marquer le moment précis du passage du soleil au méridien du lieu, et indiquer ainsi le midi vrai de ce lieu.

— Bot. *Boule de neige*, Nom vulgaire d'une variété d'obier. — On donne aussi ce nom à une variété toute blanche de l'agaric champêtre ou champignon de couchés. — *Acacia boule*, Espèce d'acacia dont la tête est arrondie.

— Hortie. Arbrisseau taillé en forme de boule : *Une BOULE de myrte*.

— Encycl. Le jeu de boules est un jeu d'adresse dont il existe deux sortes : le jeu des grosses boules, ou jeu de boules proprement dit, et le jeu du cochonnet.

Le jeu des grosses boules se joue ordinairement dans une allée de jardin encaissée de manière que les boules, une fois lancées, ne puissent dévier ni à droite ni gauche. A l'une des extrémités de cette allée, on creuse un petit fossé, appelé *noyon*, en avant duquel, à une distance de 0 m. 75 ou 0 m. 80, on place sur le sol une marque visible, mais non saillante, qui doit servir de but. Après avoir tiré au sort l'ordre dans lequel on jouera, les joueurs, armés chacun de deux boules, se postent à l'extrémité opposée de l'allée. Le premier lance une de ses boules, le second en fait autant, et l'on continue ainsi jusqu'au dernier, après quoi le premier envoie sa seconde boule, puis le deuxième, etc., chacun s'efforçant de placer ses boules le plus près possible du but, et d'en chasser celles de ses adversaires. Toute boule qui, poussée avec trop de force, va tomber dans le noyon, est *morte*, et par conséquent ne compte plus. Il en est de même de celle qui, étant postée à quelque distance du but, est débusquée et jetée dans ce fossé. Quand toutes les boules ont été jouées, celui dont les boules sont le plus près du but marque un point pour chacune, et la partie est gagnée par le joueur qui réussit le premier à compter le nombre de points dont on est convenu avant de commencer. Le jeu des grosses boules était autrefois très-répandu dans toute la France ; il n'est plus guère en faveur aujourd'hui que dans quelques départements.

Le jeu du cochonnet se joue sur un terrain quelconque, mais toujours vaste et uni. Si les joueurs ne sont que deux ou trois, chacun agit pour son propre compte ; s'ils sont plus nombreux, ils forment plusieurs sociétés ou compagnies composées chacune de deux associés. Dans tous les cas, ils ont le même nombre de boules, qui est ordinairement de deux ou de trois, et ils règlent leur rang de la même manière que ci-dessus. Le premier à jouer lance dans la direction qui lui convient, et à une trentaine de pas, une petite boule que l'on nomme le *cochonnet*, et qui doit servir de but. Cela fait, il roule une de ses boules ordinaires de façon à la faire arrêter le plus près possible de ce but. Le second joueur vient ensuite ; il cherche à placer sa boule plus près que celle de son adversaire ; s'il y réussit, il cède le tour au troisième joueur ; s'il n'y réussit pas, il roule sa deuxième boule, et même sa troisième, si son second coup n'a pas été plus heureux que le premier. Quand toutes les boules sont placées, chaque joueur compte un nombre de points égal à celui de ses boules qui sont plus rapprochées du cochonnet que celles de ses adversaires, et l'on passe au coup suivant. En général, une partie complète se compose de trois manches, et la victoire appartient au joueur si la partie est individuelle, ou aux joueurs s'il y a des associés, qui ont gagné deux manches. Le jeu du cochonnet n'est pas moins ancien que le précédent. Le grand mérite, à ce jeu, consiste à débusquer la boule que l'adversaire a placée entre la vôtre et le cochonnet, ou à reculer le cochonnet lui-même, afin de le rapprocher d'une boule qui, dans un coup précédent, l'a dépassé ; mais ces grands coups ne peuvent être exécutés que par les joueurs très-exercés, parce qu'ils exigent une grande justesse de coup d'œil, et que les boules, devant être lancées avec une certaine vigueur, il faut savoir en être maître afin d'éviter les accidents.

— Archéol. Les dames romaines avaient inventé un raffinement, que l'usage des gants rend inutile aux coquettes de nos jours : pour conserver la fraîcheur à leurs mains, pour leur donner une blancheur qui a toujours été fort appréciée, elles faisaient usage de *boules* d'ambre, de cristal, d'ivoire. Ces boules faisaient partie des objets nécessaires à la toilette d'une Romaine, objets si nombreux que l'ensemble s'appelait le monde d'une femme (*mundus muliebris*). Au moyen âge, au contraire, on se servait de boules pour réchauffer la main. A l'intérieur, se trouvait un système fort ingénieux, qui maintenait constamment en équilibre, dans quelque sens que l'on tournait la boule, le charbon ardent que l'on y mettait. Ces boules étaient d'un usage si général, que les prêtres eux-mêmes s'en servaient à l'autel, quand ils avaient froid. Dans le Trésor de Saint-Pierre de Rome se voient deux boules semblables : l'une est historique dans le goût du xiii^e siècle, l'autre est semée de fleurons du xve. — Un passage des *Caractères* de La Bruyère indique l'emploi, à son époque, de boules de cire blanche, que les dames sur le retour tenaient dans la bouche pour dissimuler la perte de leurs dents et donner aux joues l'appétissante rondeur de la jeunesse. *Mme de Sévigné* parle aussi de ce